

CRÉATION D'UN COMPTE SUR LE PORTAIL DE GESTION DES AIDES

Agence de l'eau Loire-Bretagne


l'outil de vos demandes d'aides



Table des matières

INTRODUCTION	2
INFORMATIONS	2
Le demandeur.....	2
Identifiant et mot de passe.....	2
Structure composée de plusieurs établissements.....	2
Signature des documents	2
ETAPE 1 : Accès au portail.....	3
ETAPE 2 : Accédez à l'interface de demande de compte.....	4
ETAPE 3 : Entrez vos informations.....	5
ETAPE 4 : Être habilité à demander un compte et acceptez les CGU.....	6
ETAPE 5 : Transmission de la demande d'aide.....	7
ETAPE 6 : 1 ^{re} connexion et création de votre mot de passe personnel.....	8
Mot de passe oublié.....	8
Erreur de saisie de mot de passe	9
EN CAS DE DIFFICULTES : CONTACTEZ-NOUS	10
AUTRE RESSOURCE DOCUMENTAIRE.....	10

INTRODUCTION

Le portail Rivage permet de réaliser plusieurs actions en rapports avec vos aides :

- Déposer les demandes d'aide,
- Déposer les demandes de versement,
- Suivre les aides attribuées,
- Accéder à tous les documents associés (courriers, document d'attribution, ...),
- Signer en ligne les conventions d'aide.

À partir de janvier 2025, les demandes d'aides auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont dématérialisées et se font directement en ligne, sur le portail Rivage.

INFORMATIONS

Le demandeur

Une personne qui demande l'attribution d'un compte doit être habilitée à le faire par son entité et autorisée, à déposer en ligne les demandes d'aides et de versements.

Identifiant et mot de passe

Plusieurs comptes peuvent être créés pour une même entité juridique : l'accès au compte est personnel, l'identifiant et le mot de passe sont propres à la personne qui est titulaire du compte. Le mot de passe envoyé pour permettre la première connexion sera envoyé par courrier postal à l'attention du dirigeant de la structure.

Structure composée de plusieurs établissements

Tous les comptes personnels détenus au sein de la même entité juridique permettent d'avoir accès à toutes les données de cette même entité juridique (SIREN identique) dès lors qu'un compte existe sur chaque SIRET. Dans le cas contraire, une demande écrite doit être adressée à l'agence pour obtenir l'accès aux autres SIRET.

Signature des documents

Le portail de gestion des aides en ligne permet de signer des documents à caractère juridique. La personne qui effectuera ces actions doit être habilitée à le faire par son entité et devra être titulaire du compte avec lequel elle procédera à la signature.

ÉTAPE 1 : Accès au portail

- La connexion à Rivage s'effectue à partir du site internet de l'agence de l'eau : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr> dans la rubrique "En 1 clic".

Christophe BROCHIER • Editer • Contribuer

Recherche

Aides et Redevances en Loire-Bretagne
Pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en Loire-Bretagne

Aides
pour aller vers le bon état des eaux

Redevances
des acteurs solidaires

Services en ligne
formulaires, déclarations...

A LA UNE

Le 12^e programme d'intervention

Avec le 12^e programme d'intervention, l'agence de l'eau poursuit ses engagements en faveur d'une gestion durable et équilibrée des ressources en eau du bassin Loire-Bretagne.
De 2025 à 2030, 2,43 milliards d'euros sont mobilisés pour soutenir les investissements...
18 décembre 2024

EN 1 CLIC

- 12^e PROGRAMME 2025-2030
- RIVAGE - GÉRER VOS AIDES AU 12^e PROG.**
- NOTE D'INFORMATION AUX MAIRES SUR LES REDEVANCES 2024

Webinaire « Rivage »
Vendredi 10 janvier 2025 (14h - 16h)
Pour tout savoir sur le nouveau portail des aides

Vous inscrire au webinaire Rivage

Du changement pour les redevances des agences de l'eau !
La réforme des redevances

L'ACTUALITÉ DES AIDES ET DES REDEVANCES

Webinaires RIVAGE : l'outil de vos demandes d'aides
Le webinaire du matin est COMPLÉT

SITES WEB

ÉTAPE 2 : Accédez à l'interface de demande de compte

- Cliquez sur « Créez-en un ! »

The image shows a screenshot of the Rivage portal. At the top, there is a banner with the Rivage logo and the text 'l'outil de vos demandes d'aides'. Below this, the logos of the République Française and the Agence de l'eau Loire-Bretagne are displayed. The main heading reads 'Bienvenue sur le portail de gestion des aides'. Below the heading is a login form titled 'IDENTIFICATION'. The form contains two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. There is a 'CONNEXION' button and a link for 'Mot de passe oublié ?'. At the bottom of the form, the text 'Vous n'avez pas encore de compte' is followed by a red-bordered button labeled 'Créez-en un !'.

Attention ! La plateforme n'est pas compatible avec le navigateur Internet Explorer. Elle est compatible avec Google Chrome, Safari, Mozilla Firefox et Microsoft Edge.

ÉTAPE 3 : Entrez vos informations

- Remplissez les **informations de votre structure** : nom de votre structure, adresse et **numéro de SIRET**.
- Remplissez le formulaire de vos **informations personnelles** (nom, prénom, fonction, numéro de téléphone et adresse mail).

Si vous êtes un particulier/association et ne possédez pas de SIRET : indiquez le numéro de SIRET suivant 000 000 000 00000 dans la case SIRET.

Créer un compte

Désignation du maître d'ouvrage (statut juridique et nom) *			Agence *
MODOP AELB			AELB
Adresse du maître d'ouvrage *			
1 rue de Paris			
Code postal *	Ville *	Pays *	
75009	Paris	France	
N° SIRET *			
000 000 000 00000			
Inscription au RCS de la ville de			
Paris			

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DEMANDANT LA CREATION DU COMPTE			
Civilité *	Nom *	Prénom *	
▼	MODOP	AELB	
Fonction *	N° de téléphone		
MODOP			
Courriel *			
MODOP_AELB@gmail.com			

J'atteste sur l'honneur être habilité pour agir au nom du maître d'ouvrage

Votre demande de création de compte va être traitée par les services de l'agence de l'eau.
En cas de réponse favorable, vous recevrez par courrier postal le mot de passe vous permettant de vous connecter à votre compte.

 [Télécharger les conditions générales d'utilisation](#) J'accepte les conditions générales d'utilisation

ÉTAPE 4 : Être habilité à demander un compte et acceptez les CGU

Pour information, les conditions générales d'utilisation sont également disponibles à tout moment sur le portail et devront être acceptées de nouveau en cas de mise à jour lors de votre connexion sur le portail.

- Vérifiez que vous êtes autorisé à demander un compte.
- Acceptez les CGU en cochant la case.
- Sauvegardez.

Créer un compte

Désignation du maître d'ouvrage (statut juridique et nom) *		Agence *
MODOP AELB		AELB
Adresse du maître d'ouvrage *		
1 rue de Paris		
Code postal *	Ville *	Pays *
75009	Paris	France
N° SIRET *		
000 000 000 00000		
Inscription au RCS de la ville de		
Paris		
IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DEMANDANT LA CREATION DU COMPTE		
Civilité *	Nom *	Prénom *
	MODOP	AELB
Fonction *	N° de téléphone	
MODOP		
Courriel *		
MODOP_AELB@gmail.com		
J'atteste sur l'honneur être habilité pour agir au nom du maître d'ouvrage		
<input checked="" type="checkbox"/>		
Votre demande de création de compte va être traitée par les services de l'agence de l'eau. En cas de réponse favorable, vous recevrez <u>par courrier postal</u> le mot de passe vous permettant de vous connecter à votre compte.		
Télécharger les conditions générales d'utilisation		J'accepte les conditions générales d'utilisation
		<input checked="" type="checkbox"/>
Annuler	Sauvegarder	

ÉTAPE 5 : Transmission de la demande d'aide

- Appuyer sur le bouton Sauvegarder : la demande de création de compte est transmise à l'agence, qui va examiner votre demande.

Votre demande de création de compte va être traitée par les services de l'agence de l'eau. En cas de réponse favorable, vous recevrez par courrier postal le mot de passe vous permettant de vous connecter à votre compte.

OK

- En cas de refus de votre demande de création de compte, vous en serez informé par courriel.
- Après l'acceptation de votre demande, vous recevrez un courrier postal avec votre identifiant (mail saisi dans la demande de compte) et mot de passe provisoire nécessaire pour activer votre compte.

ATTENTION : l'agence de l'eau ne pourra pas délivrer de copie de ce courrier ni vous communiquer le mot de passe provisoire par mail ou téléphone. Le délai de traitement est de 24h à 48h (hors week-end et jours fériés) par les services de l'agence, auquel il faut ajouter le délai d'acheminement du courrier par La Poste.

ÉTAPE 6 : 1^{re} connexion et création de votre mot de passe personnel

- Lors de votre première connexion, vous serez invité à modifier le mot de passe provisoire qui vous a été adressé par courrier postal.

Le mot de passe que vous allez alors saisir est confidentiel et n'est pas connu de l'agence.

Mot de passe oublié

- En cas d'oubli du mot de passe après la première connexion : cliquez sur « **mot de passe oublié ?** » pour recevoir un lien par mail qui vous permettra de créer un nouveau mot de passe.

Rivage
l'outil de vos demandes d'aides

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
Loire-Bretagne

Bienvenue sur le portail de
gestion des aides

IDENTIFICATION

Identifiant
modop_aelb@gmail.com

Mot de passe
.....

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

Erreur de saisie de mot de passe

- Contactez le support pour les cas suivants :
 - Si vous rencontrez un problème avec le mot de passe provisoire,
 - Si vous avez tenté de vous connecter plus de 5 fois sans résultat, votre compte est bloqué. Vous pouvez également cliquer sur « **mot de passe oublié** » pour réinitialiser votre mot de passe.

The screenshot displays the Rivage login interface. At the top, the Rivage logo and the text 'l'outil de vos demandes d'aides' are shown. Below this are the logos for the République Française and the Agence de l'eau Loire-Bretagne. The main heading reads 'Bienvenue sur le portail de gestion des aides'. The login form is titled 'IDENTIFICATION' and contains two input fields: 'Identifiant' with the value 'modop_aelb@gmail.com' and 'Mot de passe'. A 'Mot de passe oublié ?' link is positioned below the password field. A green 'CONNEXION' button is located below the form. At the bottom of the form, there is a link: 'Vous n'avez pas encore de compte ? Créez-en un !'. A red error message is displayed at the bottom of the page: 'Erreur : Identifiant / Mot de passe invalide'.

EN CAS DE DIFFICULTÉS : CONTACTEZ-NOUS

Établissement situé dans les départements 03-07-15-21-42-43-48-58-63-69-71-89 :

Délégation Allier-Loire amont - Tel : 04 73 17 07 10 - Mail : allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

Établissement situé dans les départements 22-29-35-50-56 :

Délégation Armorique - Tel : 02 96 33 62 45 - Mail : armorique@eau-loire-bretagne.fr

Établissement situé dans les départements 18-28-36-37-41-45 :

Délégation Centre-Loire - Tel : 02 38 51 73 73 - Mail : centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Établissement situé dans les départements 44-49-50-53-61-72-85 :

Délégation Maine-Loire-Océan - Tel 02 43 86 96 18 - Mail : mlo@eau-loire-bretagne.fr

Établissement situé dans les départements 16-17-19-23-79-86-87 :

Délégation Poitou-Limousin - Tel 05 49 38 09 82 - Mail : poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Pour les autres cas, siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

Tel : 02 38 51 73 73 - Mail : dpi@eau-loire-bretagne.fr

AUTRE RESSOURCE DOCUMENTAIRE

- Vous pouvez retrouver sur le site de l'agence : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/> d'autres documents disponibles pour vous aider à utiliser Rivage :

Éléments généraux pour les maîtres d'ouvrage sur l'utilisation du portail de gestion des aides

Déposer et suivre une demande d'aide

Déposer et suivre une demande de versement

Signer un document